

# PAROISSE PRATIQUE

## *Baptême*

---

veuillez prendre contact avec le pasteur et prendre rendez-vous pour la préparation qui nécessite au moins deux rencontres. Le pasteur se déplace volontiers chez vous. S'il est possible de rencontrer les parrains et marraines ce serait parfait. Le Dimanche avant la date choisie pour le baptême, nous vous invitons au culte pour présenter votre enfant à la communauté.

Un document de préparation est remis à la famille lors de la première rencontre.



## *Mariages*

---

il est bon de prévoir plusieurs mois à l'avance. Plusieurs réunions de préparation sont nécessaires et une journée de préparation au mariage se déroule en principe fin mai ou début juin en notre paroisse animé par le service de pastorale conjugale et familiale. Cette journée fait partie de la préparation au mariage.

## *Funérailles.*

---

Prendre contact directement avec le pasteur pour prévoir dates et heures de célébrations, l'une ou l'autre entreprise de pompes funèbres peu délicate a déjà imposé des dates et horaire en prétendant que c'était le vœu du célébrant, qui n'en savait rien ! Pour la préparation de la célébration, il est bon de rédiger un parcours de vie et si l'on dispose des dates de baptêmes et de confirmation ainsi que le verset cela facilite le travail de préparation.

## *« Combien ça coûte ? »*

---

Le service du pasteur « ne coûte rien », ce dernier est au service de Dieu à travers ses sœurs et frères dans l'Église. Cependant toute célébration dans notre église entraîne des frais :

- Nettoyage à raison de 5 h par semaine
- Éclairage
- Chauffage - Électricité
- Programmes des célébrations.

Votre paroisse après un calcul des charges sur l'année, propose une participation des familles à hauteur de 150€.

## *Et l'Organiste ?*

---

L'organiste par sa présence apporte aux célébrations dignité et profondeur. Accompagner une assemblée est un véritable métier pour lequel l'organiste doit travailler régulièrement en consacrant bon nombre d'heures à la préparation des offices dans le choix des pièces musicales, sans compter le prix des partitions. La paroisse sollicite pour les services d'Organistes pour les mariages et Funérailles la somme de 50€.